

# Ranville flash

## Mot du maire



Les travaux d'aménagement de la première tranche du lotissement de la Haute Gravelle se terminent, les premières constructions vont débiter. Pour prendre en compte l'apport de nouveaux élèves à l'école maternelle, le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux d'extension de celle-ci.

Un parc de 75 éoliennes va être construit au large de Courseulles sur mer, à une distance de 10 à 16 km des côtes. Pour être en mesure d'assurer le raccordement électrique, le poste électrique de Longueval sera agrandi de 0.8 ha pour y accueillir les nouveaux équipements indispensables. Ces travaux devraient démarrer d'ici la fin 2016.

En mars dernier, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2015 ainsi que le budget 2016. La gestion rigoureuse des finances communales est un objectif essentiel. L'étude approfondie des comptes administratifs menée par les services de la trésorerie principale permet de démontrer que les ambitions communales, notamment sur les investissements, sont parfaitement maîtrisées et n'obèrent pas l'avenir. Pour 2016, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti et Taxe Foncier Non Bâti).

En 2010, le conseil départemental du Calvados a choisi de déployer la fibre optique grâce à un Réseau d'initiative publique (RIP). Le Département a confié les travaux et l'exploitation à la société « Tutor Calvados ». Le déploiement sur notre commune est en cours et se terminer en mai 2016. La commercialisation commencera en juin 2016.

Tous ces différents sujets sont détaillés dans la suite de ce « Ranville flash ».

Enfin je profite de ce bulletin d'informations pour rappeler quelques règles simples de civisme. Les places de stationnement sont dans le domaine public et à ce titre elles ne sont pas réservées. La commune est dotée de nombreuses places de stationnements, aussi il est inutile et dangereux de se garer en dehors.

Votre Maire,  
Jean-Luc Adélaïde



N°35 - Avril 2016



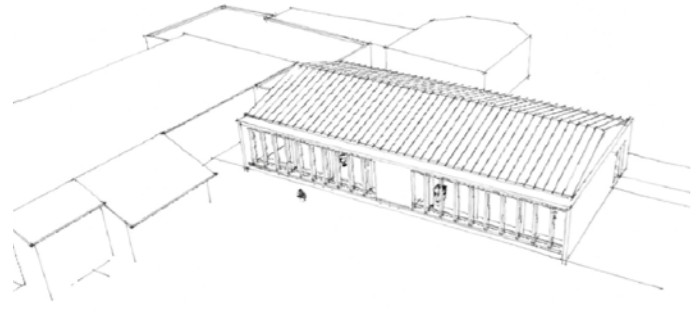


## Extension de l'école maternelle

Suite à la réalisation du lotissement de la Haute Gravelle, le conseil municipal a décidé d'agrandir et de réaménager l'école maternelle.

Après un appel d'offres, le cabinet d'architectes DAUCHEZ a été désigné.

L'extension se fera vers l'arrière de l'école à la place du bungalow que la commune louait depuis de nombreuses années.



Deux classes seront construites d'une surface de 61 m<sup>2</sup> chacune avec un espace de rangement et des sanitaires.

L'entrée de l'école et les dortoirs seront réaménagés, le montant total des travaux ont été estimé à 335 000 €. Une subvention, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), a été demandée, le montant estimé est de 82 000 € DETR

Le permis de construire est en cours d'instruction, les travaux devraient démarrer cet été pendant les vacances scolaires.

L'ouverture est prévue, au plus tard à la rentrée de septembre 2017.

## Parc éolien en mer : de Courseulles à Ranville

La France s'est fixé, pour 2020, un objectif de 23% de part d'énergies renouvelables (dont éolien terrestre et offshore). La Société Éoliennes Offshore du Calvados (EOC) a remporté l'appel d'offres pour construire un parc éolien au large de Courseulles-sur-Mer, à une distance de 10 à 16 km des côtes.

### Ce parc sera composé :

→ De 75 éoliennes de 176 m de haut et d'une puissance unitaire de 6 mégawatt.

→ D'un poste électrique en mer.

La capacité du parc est de 450 mégawatts, permettant une production électrique annuelle de 1.500 gigawattheures. L'État a confié à Réseau de Transport d'Électricité (RTE) la maîtrise d'ouvrage et la gestion du raccordement de ce parc au réseau public de transport de l'électricité au moyen de 2 liaisons de 225.000 volts, sous-marines sur 15 km et souterraines sur 24 km, reliant le parc éolien au poste électrique existant à Ranville.

Pour être en mesure d'assurer le raccordement électrique, le poste existant de Longueval sera agrandi de 0.8 ha pour y accueillir les nouveaux équipements indispensables.

Cette extension porte sur l'installation de deux cellules des 225 000 volts, de trois bobines supplémentaires, la construction de trois murs pour atténuer les émergences sonores, un dispositif de gestion des eaux pluviales, l'extension du bâtiment industriel existant, la construction de cinq bâtiments de relayage, la clôture de l'ensemble du poste.

Les travaux d'installation de la liaison souterraine de raccordement pourraient commencer dès 2016 pour se terminer en 2019, soit pour Ranville 2 à 3 mois de travaux. Ceux de la liaison sous-marine devraient commencer après la mise en place du poste électrique en mer (2018). Les deux câbles seront installés successivement, l'un en 2018 et l'autre en 2019. L'exploitation du parc devrait être complète en 2020, pour une durée envisagée de 25 ans.

L'information du public a été faite par la consultation possible des arrêtés préfectoraux et de l'intégralité des dossiers d'enquête sur le site Internet de la préfecture du Calvados et sur celui de Parc éolien en mer du Calvados, des avis dans la presse, des affichages d'avis d'enquête sur les panneaux extérieurs des lieux concernés.

Le conseil municipal s'est positionné favorablement face à ce projet de développement d'énergies renouvelables, mais pour chaque consultation des réserves ont été émises, en particulier dans le cadre du respect des habitants et de l'environnement. Un dernier point a été voté défavorablement à l'unanimité lors du dernier conseil concernant la taxe sur les éoliennes en mer. A l'heure actuelle, Ranville, malgré le raccordement au poste électrique de la commune, ne toucherait aucune contrepartie financière. Le maire et les élus ont le sentiment d'une iniquité fiscale, un rendez vous avec le préfet a donc été demandé.

Plus d'informations :  
<http://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/>

## Le « TRÈS HAUT DEBIT » ARRIVE A RANVILLE

En 2010, le conseil départemental du Calvados a choisi de déployer la fibre optique grâce à un Réseau d'initiative publique (RIP). Le Département a confié les travaux et l'exploitation à la société Tutor Calvados. Le déploiement sur notre commune est en cours et se terminera en mai 2016. La commercialisation commencera en juin 2016.

### → MON LOGEMENT EST-IL RACCORDABLE ?

Pour vous assurer que votre habitation est éligible, il faut se connecter le site internet du conseil départemental : [www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/eligibilite-fibre-calvados](http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/eligibilite-fibre-calvados).

Le service renvoie une réponse sur votre adresse électronique. L'information d'éligibilité est mise à jour en fonction de l'avancée des travaux de déploiement. Il faut donc interroger le service régulièrement.

### → QUELS SONT LES OPÉRATEURS ?

La liste des opérateurs est disponible sur le site de l'exploitant du réseau : [www.tutor-calvados.fr](http://www.tutor-calvados.fr)

Elle est également indiquée dans le message de réponse retournée au demandeur quand le logement est raccordable.

Chaque fournisseur d'accès présent sur le réseau communique sur ces offres via les canaux qu'il choisit : site internet, N° d'appel, mailings, réunions publiques locales, etc.

### → COMBIEN ÇA COÛTE ?

Sur les secteurs rendus raccordables, tous les opérateurs commerciaux qui le souhaitent peuvent utiliser le réseau public Fibre Calvados.

Les fournisseurs d'accès accèdent tous au réseau dans les mêmes conditions techniques et tarifaires. Ils fixent librement les tarifs de leurs offres.

### → COMMENT JE PEUX M'ABONNER ?

Les possibilités commerciales (c'est-à-dire l'éligibilité aux offres des opérateurs auxquelles il est possible de s'abonner, leur tarifs et leurs caractéristiques) doivent impérativement être appréciées en interrogeant directement les opérateurs commercialisant une offre FTTH sur le réseau Fibre Calvados.

### → RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Une réunion publique sera organisée à Ranville dans le courant du mois de juin.

## Agenda 2015

- **Concert « Jazz de la Libération »**  
**Ouistreham Jazz Big Band** : 4 juin
- **Cérémonies commémoratives du Débarquement** : 5, 6, 7 juin
- **Journées du patrimoine** : 17, 18 septembre
- **Chorale « Le chœur du Plateau »** : 15 octobre

Cabalor : [www.tourisme-campagnebaieorne.fr/agenda-0/](http://www.tourisme-campagnebaieorne.fr/agenda-0/)

## Jazz de la Libération : Glenn Miller, Benny Goodman...

Comme chaque année, la commune de Ranville va commémorer, le 6 juin prochain, la mémoire de toutes les victimes du Débarquement.

Au delà de ce devoir de mémoire, l'histoire retiendra l'explosion, en France, dans ces années 40, du jazz, symbole de liberté, avec de grands noms comme Glenn Miller, Benny Goodman et bien d'autres encore.

La commune de Ranville veut s'inscrire dans ce mouvement de l'histoire en proposant, le samedi 4 juin 2016, un concert de jazz de la Libération avec le **Ouistreham Jazz Big Band** qui interprétera des œuvres de cette époque : « In the Mood, Moonlight Serenade, Tuxedo Junction ... ».

Le spectacle aura lieu en plein air (repli dans la salle H. Robin) et il est gratuit.



## MAI, mois de l'Europe à Ranville

→ Du 5 au 8 mai : réception des amis allemands de Motten par le comité de jumelage.

→ Fêtes de l'Europe : la Belgique à l'honneur

- **Jeudi 12 mai matin** : intervenant belge à l'école élémentaire.
- **Jeudi 12 mai soir** : cours de cuisine par une cuisinière belge.
- **Vendredi 13** : les enfants chantent l'Europe, suivi d'un goûter.
- **Samedi 14** : animation autour de la BD à la bibliothèque, suivie d'un petit déjeuner européen.
- **Mercredi 25 mai** : heure du conte avec mise à l'honneur des illustrateurs belges dans la littérature jeunesse.

→ Tout au long du mois de mai : exposition sur la BD à la bibliothèque

## La communication à Ranville

La municipalité communique à l'aide de plusieurs supports :

- **Le site internet : [www.ranville.fr](http://www.ranville.fr)**

En 2003, la commune s'est dotée d'un site internet, la version 2 a été mise en ligne en 2010.

Le contexte du web a considérablement évolué, aussi une nouvelle version plus moderne et adaptée est en cours d'études.

- **Le bulletin municipal : [Ranville Infos](#)**

Le **Ranville Flash** : Un 4 pages qui paraît 2 fois dans l'année (mai et octobre).

Le **Ranville Infos** : Ce bulletin annuel paraît en janvier, retrace tous les événements de l'année écoulée et donne aux associations un espace pour communiquer.

- **La page facebook : [www.facebook.com/MairieRanville](http://www.facebook.com/MairieRanville)**

Retrouvez l'actualité de la commune sur cette page.

« **AJOUTER à vos amis la page MairieRanville** »  
**pour recevoir toutes les nouvelles de Ranville.**

- **City Komi**

**City Komi** est une application mobile qui permet de recevoir les actualités et les alertes de la commune directement sur votre smartphone.

Pour rester informés, même à l'extérieur de Ranville,

**ABONNEZ VOUS C'EST GRATUIT !**

- **Les panneaux municipaux d'affichage**

Il y a 7 panneaux répartis sur l'ensemble de la commune.



## Budget

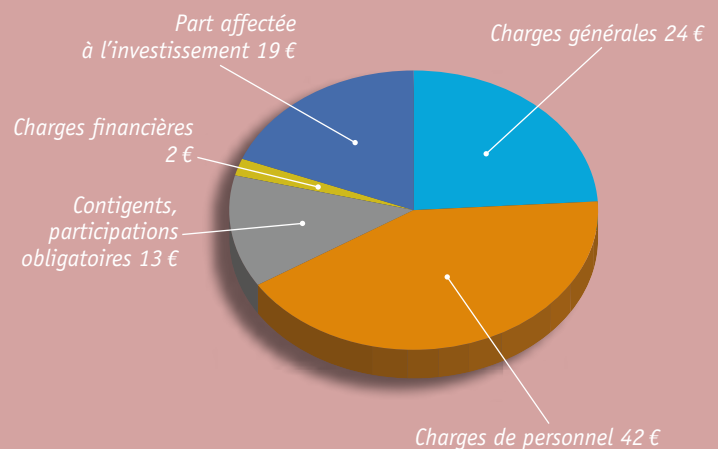
Le Conseil municipal a voté le 10 mars le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015.

En fonctionnement l'exécution budgétaire dégage un excédent de fonctionnement de 309 000 € et un excédent cumulé d'investissement de 363 000 €. La gestion au plus près des dépenses de fonctionnement et l'augmentation des recettes due à l'accroissement de population permettent au budget communal de dégager un autofinancement de bon niveau.

L'encours de la dette est de 431 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'annuité 2016 de remboursement s'élève à 87 000 €.

Le budget 2016, voté le 31 mars, est équilibré en dépenses et recettes à 1 559 961 € pour la section de fonctionnement et à 1 098 174 pour la section d'investissement qui intègre un budget pour la restructuration des locaux de l'école maternelle.

### 100€ de recettes ont financé en 2015 :



### Flash N°35 - Avril 2016

Conception & réalisation DAUPHIN com imprim - Tél. 02 31 23 60 70  
Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales



Rédaction & diffusion : Mairie  
3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE  
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52  
[www.ranville.fr](http://www.ranville.fr) - [Secreteriai@ranville.fr](mailto:Secreteriai@ranville.fr)

